

CR de la 8<sup>e</sup> réunion du 13 août 2019  
sur la position que les Gilets Jaunes de Toulouse pourraient adopter pour les municipales

Présents : Béatrice, Gigi, Emmanuel, Estelle, Jean-Pierre, Mickaël, Odile, Patrick, Serge

Ordre du Jour :

Tour de parole pour premières idées pour la charte

Tour de parole sur le Conseil Citoyen

### I. Premières idées pour une charte du candidat

Le principe : cette charte serait à faire valider en AG (et si possible en AdA) pour définir les engagements d'un candidat qui souhaiterait le soutien de son AG Gilets Jaunes locale.

**Attention : ceci est le CR d'un premier tour de parole sur la question, ce n'est donc pas une synthèse qui aurait obtenu un consensus au sein du groupe de travail. L'ordre des idées suit le tour de parole et n'indique aucune hiérarchie.**

- S'engage à démissionner si les résultats d'un RIC ne sont pas respectés par le conseil municipal et ne participe à une liste que si les autres colistiers ont fait le même engagement. <sup>1</sup>
- Milite pour la reconnaissance du mandat impératif (limité dans le temps, le champ d'action et révocable).
- Dans le respect des principes de la démocratie directe, reconnaît que les décisions ne sont pas ses décisions personnelles mais celles issues de la concertation collective. <sup>2</sup>
- Réclame publiquement l'arrêt de l'usage des flashballs, des grenades explosives et des BAC durant les manifs et produira un arrêté municipal pour les interdire s'il en a le pouvoir légal.
- Milite pour une 1<sup>ère</sup> Démocratie.
- Porte le Gilet Jaune au conseil municipal pour affirmer le combat pour le mandat impératif et la Première Démocratie.
- Se situe au-delà des divisions gauche/ droite car le nouveau clivage est entre l'oligarchie et le peuple et que l'enjeu dépasse les anciens positionnements politiques.<sup>3</sup>
- Reconnaît les AdA et les AG comme outils légitimes d'une structuration sans représentant.

---

<sup>1</sup> Ce qui pose la question de la garantie de sa révocabilité : mettre en place les outils et structure pour pouvoir révoquer (tout le moins au sein de GJ et du Conseil Citoyen en attendant que ce mandat soit reconnu du point de vue légal). Voir els exemples de révocations existants au niveau du conseil municipal.

<sup>2</sup> Ce qui pose la question des outils de concertation

<sup>3</sup> Voir rajout en partie IV

## II. Tour de parole sur le Conseil citoyen

- Comment le faire reconnaître par une majorité municipale qui n'aurait pas soutenu cette nouvelle forme de gouvernance avec les citoyens ?
- Se distingue du Conseil Citoyen de quartier notamment par son autonomie (aucun représentant de la municipalité dans le collectif) et par son pouvoir décisionnel (lancer des RIC)
- Importance des valeurs du conseil (ou assemblée locale) : écologie, valeurs humaines et sociales, coopération, démocratie
- Comment organiser les thématiques sur lesquels le Conseil va travailler ? Comment fait-on pour lever les thèmes, poser les bonnes questions. Les gens ont tendance à se mobiliser sur les sujets qui les touchent.
- C'est au Conseil, organe de réflexion et de conception, qui va définir les thèmes et groupes de travail. Commencer par poser quelques axes programmatiques principaux qui sont en convergence pour le plus grand nombre.
- Suggestion pour les axes de travail pour aborder les domaines de compétences municipales et métropolitaines : la justice sociale<sup>4</sup>, fiscale, environnementale et démocratique (ne pas se calquer sur le modèle des comités de quartier qui ont un intérêt pour les questions de proximité mais ne permettent pas de se saisir des questions communales et métropolitaines)
- La piste des budgets participatifs : c'est les citoyens qui décident de l'attribution d'une partie du budget : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Budget\\_participatif](https://fr.wikipedia.org/wiki/Budget_participatif)

## III. En fin de réunion :

**Idée de discussion publique animée par Mickaël et Béatrice sur le municipalisme libertaire** (cf. Murray Bookchin, *Pour un municipalisme libertaire*)

Question de salle à trouver pour septembre

À faire : **CR collectif** : Gigi fait la base, chacun complète sa partie. (Si désir de rajout d'idée hors réunion les placer dans partie IV)

---

<sup>4</sup> Un critère d'évaluation : les clauses sociales des salariés (municipaux et des entreprises sous contrat avec la Mairie ou la Métropole)

#### IV. Idées, réflexions en rapport avec la réunion mais qui n'auraient pas été développées

1. Jean-Pierre : sur le côté apartisan et pour éviter une orientation trop typée « à gauche » :

**Quelle que soit son appartenance ou non-appartenance politique antérieure, nous ne nous reconnaissons plus dans le système représentatif parce qu'il ne nous protège plus contre les dérives de la mondialisation. Ce système représentatif se met même au diapason de la finance internationale (via la commission européenne).**

La conséquence est une paupérisation généralisée des classes moyennes qui nous oblige à remettre en question le mode de gouvernance actuel et proposer un autre projet crédible, du local à l'international, pour pouvoir peser sur l'organisation économique et politique de la société.

L'enjeu : retrouver de la légitimité car il y a actuellement une escroquerie à élire des pseudo-représentants qui ne défendent plus les intérêts du peuple et de la planète mais de ceux qui assurent leurs carrières. Le grand danger à éviter serait celui de scinder le peuple en deux, les uns à droite, les autres à gauche – ce qui serait une aubaine pour tous ceux qui veulent nous maintenir à leur service.

2. Note d'Odile :

Ne pas confondre la pensée de gauche et ce qu'en ont fait les partis se prétendant de gauche qui ont eu le pouvoir en France. Ni ce que disent droite et extrême droite qui soutiennent dans leurs actes le libéralisme

Le seul moyen de lutter contre les dérives actuelles c'est de s'attaquer au capitalisme appelé aussi libéralisme, et qui ne sont que les 2 faces d'une même pièce. La question c'est : est-ce que le marché est compatible avec les droits de l'homme et le respect et la protection de tous ?

3. Échanges post-réunion par mail entre Manu/ Gigi sur plusieurs points (la première Démocratie, l'AdA/ l'AG, le port du gilet jaune)

**Vous entendez quoi par : « Première démocratie » ? On vit déjà dans une démocratie, représentative certes, mais cela en est une. Depuis novembre, le pouvoir est plus autoritaire (pas dictatorial). Parlez plutôt d'un désir de démocratie directe ou de rétablissement des libertés fondamentales.**

Nous ne sommes pas en Démocratie, nous sommes en République qui élit ses représentants (le gouvernement par les "sachants", cf. Platon *La République*). Une idée de la 1<sup>ère</sup> Démocratie pourrait être un régime parlementaire à la proportionnelle absolue avec des mandats impératifs et l'application du RIC.

**ATTENTION : vous avez l'air de prétendre que le maire GJ devrait dépendre des AG et des**

**AdA. C'est une erreur monumentale. Ces AG gilets jaunes ne représentent pas les citoyens qui ont élu le maire mais uniquement les GJ. Ce serait croire que les GJ représentent le peuple, et on en est encore loin.**

Son mandat municipal l'engagerait à respecter les décisions du RIC pas celles de l'AG mais, en signant la charte du candidat GJ, le candidat reconnaîtrait l'AG et l'ADA comme organes de structuration et de décision sans représentant du mouvement GJ.

**Quant à porter le GJ au Conseil municipal : le maire représente tous les Toulousains, les GJ et les non GJ. Donc, il n'a pas à porter le gilet. C'est cela la démocratie, accepter aussi les opinions contraires, tout en les combattant mais sans en rajouter. Nous devons faire preuve de tolérance : je ne suis pas d'accord avec vous, mais je me battrais pour qu'on entende votre opinion (Voltaire).**

Le gilet jaune exprime le fait que nous ne sommes pas dans un système véritablement démocratique. Ce n'est pas un marqueur de clan, c'est un marqueur de mode de gouvernance qui n'est pas encore reconnu. Ce point (comme les autres) n'est pas déclaré comme étant consensuel.